

Sensibilisation

Tout savoir sur le don d'organes

« Les gens pensent être informés sur le don d'organes. Mais une carte de donneur ne suffit pas pour faire respecter son choix. » Emmanuel, 20 ans, fait partie des neuf volontaires en mission de Service civique qui vont à la rencontre des Parisiens jusqu'au 10 mai, avec le soutien de la Ville de Paris. Objectif : informer sur ce sujet difficile. En 2011 en Île-de-France, 1 515 patients ont été greffés sur 5 633 en attente. « Peu de gens en parlent autour d'eux », constate Jessica, 19 ans, également volontaire en mission.



© Colcanopa

Selon la loi, chaque Français est considéré comme donneur potentiel à moins d'avoir exprimé son refus (sur le registre national géré par l'Agence de la biomédecine). Mais souvent, au moment du deuil, les proches s'opposent au prélèvement. C'est pourquoi les Parisiens sont invités à se décider avant. Les personnes consentantes reçoivent une carte de donneur, ainsi que trois cartes témoins à distribuer à leurs proches. « On peut tous en avoir besoin un jour », conclut Emmanuel. ■

→ www.dondorganes.fr